

GTB (GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS), ASSOCIER ÉCONOMIES D'ÉNERGIES, CONFORT ET PÉRENNITÉ DES ÉQUIPEMENTS

Une solution pour des bâtiments de toutes tailles

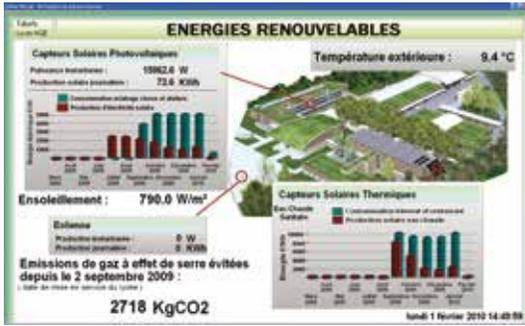


ENTRETIEN AVEC

Alain Jouault,
Gérant
Athécia

Quels sont les enjeux portés par une gestion technique de bâtiment (GTB) efficace ?

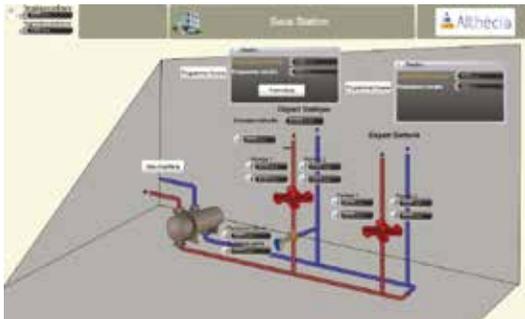
Dans les grandes lignes, les enjeux sont de trois ordres. Il y a, tout d'abord, la gestion des flux énergétiques. Il s'agit notamment de contrôler la production et la distribution de l'énergie pour le chauffage ou le froid. Il y a aussi des opportunités à saisir sur le plan de l'éclairage. Le second critère à intégrer est le confort des usagers. Pour le particulier et le tertiaire, c'est par exemple garantir la bonne température au bon moment. Dans les secteurs industriel et hospitalier, il s'agit de fiabiliser les flux énergétiques, grâce à des logiciels de surveillance des installations. Le troisième enjeu est d'assurer la performance du bâtiment dans le temps. Cela découle d'un usage approprié des appareils énergétiques et de la mise en place de solutions pérennes et ouvertes sur l'extérieure.



Lycée Tabarlyz affichage hqje



Ephad de la Foret, matériel de régulation et GTB



Sous-station thermiques

↑ Réduire les consommations énergétiques de 20 %, sans travaux d'isolation

Quels résultats peut-on attendre d'une GTB ?

L'optimisation sera différente selon chaque projet. Pour atteindre les meilleurs résultats, nous collaborons étroitement avec nos clients – installateurs, bureaux d'études, architectes, services techniques de collectivités... – et ce, depuis la phase d'étude jusqu'à la maintenance. En termes de résultats visés, nous venons par exemple de travailler pour la Région des Pays de la Loire. Nous lui avons apporté, au travers de notre client installateur et mainteneur des outils pour la surveillance et le réglage d'équipements de chauffage de 3 lycées. Dans le cadre d'un contrat de performance énergétique, l'objectif est de réduire les consommations énergétiques de 20 %, sans avoir à réaliser de lourds travaux d'isolation.

Qui est concerné par la GTB ?

Elle s'adresse à tout type de bâtiments, d'autant qu'avec la notion de comptage des flux énergétiques, introduite par la RT 2012, il est nécessaire d'apporter les informations au plus près des utilisateurs. Un webserveur dédié à un bâtiment répondra à cet objectif, tout en permettant d'en assurer la surveillance et la gestion. Ce type de solution est aussi bien pertinent pour une petite salle des fêtes que pour un immense bâtiment tertiaire. Et il n'y a pas de limite : nous avons récemment équipé les 1 200 bureaux du siège du CM-CIC à Nantes. La GTB y assure la gestion du chaud et du froid, le renouvellement de l'air intérieur et le pilotage des ventilo-convecteurs.

